



FNAIM

AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRESTATIONS PROPOSÉES

HONORAIRES TTC¹

VENTE	Tranches	à le charge du Vendeur
Appartements	Jusqu'à 100 000 €	10% TTC
Maisons	De 101 000 à 199 999 €	8% TTC
Immeubles d'Habitation	De 200 000 à 299 999 €	7% TTC
Terrains	A partir de 300 000 €	20 000 € TTC
Immeuble à usage : Professionnel, commercial Pas de porte, Fonds de commerce, entrepôts		12% HT du prix de vente. La TVA est due en sus
Vente en l'état futur d'achèvement		4%HT du prix de vente TTC. La TVA est due en sus



Immobilière Lormont

Sasu IMMOBILIERE LORMONT

9/11 Rue Lormont - 88000 EPINAL

Tél : 06.28.66.76.66.

RCS : Epinal - Capital : 10 000 € -

Siret : 794 514 778 000 16 - Code APE 6831z

Garantie Financière : Galian - 89 rue Boétie - 75008 - Paris

Carte professionnelle : 88-158 délivrée par la préfecture des vosges

Transaction avec réception de fonds : Compte n°00020938103 -

Banque Crédit Mutuel Epinal

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

LOCATION	Modalités	à le charge de
Baux d'habitation ou mixte (vide ou meublé)		
Honoraire de visite de constitution dossier locataire de rédaction du bail (2)* * limité à 8 €/m ²	7%ht du loyer annuel hors charge 7%ht du loyer annuel hors charge	Bailleur Locataire
Réalisation Etat des lieux (2)	1.5 € / m ² 1.5 € / m ²	Bailleur Locataire
LOCATION Professionnelle ou commerciale TTC	Loyer inférieur à 1 525 € : 15% du montant des loyers annuels Loyer supérieur à 1 525 € : 12 % du montant des loyers annuels Rédaction de bail : + 5 % du montant des loyers annuels	

(1) TVA au taux en vigueur de 20% incluse

(2) Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire